

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire 2018 d'IÉS

Ramonville, le 30 mai 2018

Chères coopératrices, chers coopérateurs,

Comme nous vous l'avons annoncé, nous vous rappelons que vous êtes convié-es à l'**Assemblée Générale Mixte** de notre coopérative, qui se tiendra :

Samedi 16 juin 2018
à 9h
La Maison des Jeunes et de la Culture
Centre International de Séjour
25 rue Marat 11200 LEZIGNAN-CORBIERES

Nous comptons sur votre présence pour partager ensemble ce moment à la fois convivial et important pour la vie de notre coopérative.

Ordre du jour :

9h – 9h45 : Moment de de convivialité - Accueil-café et émargement

9h45 : Ouverture de l'Assemblée Générale Mixte

10h – 10h30 : Assemblée Générale Extraordinaire

- ↳ Rapport du Conseil d'Administration
- ↳ Modification statutaire :
 - Article 1 et article 11.1 : ajout du texte de loi du 31 juillet 2014 comme texte de référence et ajustement en conséquence sur le niveau de participation maximal des collectivités territoriales
 - Article 4 : reformulation de l'objet en cohérence avec les règles de l'agrément ESUS
 - Articles 11.3 : précision sur la catégorie des « bénéficiaires »
 - Article 16 : modification des délais de remboursement
 - 8 et 25 bis : modification de la durée des mandats des administrateurs et des censeurs
 - Articles 23 - 24.2 et 28.3 : précision sur les pouvoirs du Conseil d'Administration et la Direction Générale
 - Article 31 : ajout d'un article sur la révision coopérative
 - Article 34 : précisions sur les règles d'affectation des excédents nets
 - Titre VII - Article 36 : ajout d'un article sur les règles de rémunérations en cohérence avec les règles de l'agrément ESUS
 - Titre IX « Procédures d'agrément – Immatriculation » : suppression suite à l'arrêt de la procédure
- ↳ Questions diverses

10h30 – 12h30 : Assemblée Générale Ordinaire

- ↳ Rapport de gestion de l'année 2017 et perspectives 2018,
- ↳ Présentation des comptes 2017
- ↳ Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus aux administrateurs,
 - Affectation du résultat de l'exercice,
 - Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,

- ↳ Élection au Conseil d'Administration :
 - renouvellement et remplacement des administratrices et administrateurs arrivant en fin de mandat
 - nomination de nouveaux censeurs-ses
- ↳ Questions diverses,
- ↳ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

12h30 : Apéritif prospectif autour d'une thématique

Echanges sur la prospective et les projets d'IÉS en 2018 et élection des administratrices et administrateurs

Le positionnement d'IÉS sur le marché des « Investisseurs » :

Quelles évolutions, tendances du marché ? Quel positionnement actuel d'IÉS ?

Comment se démarquer par rapport aux autres ? Est-ce qu'IÉS doit faire évoluer son positionnement et réfléchir à de nouvelles offres ?

Il s'agit d'un temps de brainstorming pour amorcer une réflexion plus globale et alimenter les travaux des commissions qui se réuniront tout au long de l'année.

13h30 : Clôture de la partie statutaire de l'Assemblée Générale Mixte

Déjeuner - Buffet

15h30 : Fin de la journée

Vous trouverez les documents prévus par les textes en ligne sur le site d'IÉS :

- le rapport de gestion, et les projets de résolution (au chapitre 7)
- les comptes 2017
- les statuts d'IÉS (version actuelle – version soumise au vote de l'AGE)
- un formulaire de vote par procuration

Tous les documents nécessaires à votre information sont mis à votre disposition au siège social d'IÉS.

Merci de confirmer votre participation en complétant le formulaire en ligne, par téléphone au 05 61 75 12 97 ou par mail à permanence@ies.coop.

Au cas où vous ne pourriez assister personnellement à cette Assemblée, et afin d'atteindre le quorum requis, vous avez plusieurs possibilités :

- donner procuration à son conjoint ou partenaire de PACS, ou à un-e autre sociétaire ;
- adresser une procuration à IÉS sans indication de mandat, que nous répartirons équitablement entre les sociétaires présents

Pour cela, merci de remplir et **nous renvoyer le formulaire** ci-joint avant le 13 juin (au-delà, votre vote ne pourra pas être pris en compte) par mail ou par voie postale.

Les questions écrites posées le cas échéant par les actionnaires au Conseil d'Administration et auxquelles il sera répondu au cours de l'Assemblée peuvent être envoyées au siège social par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président ou à l'adresse électronique suivante : presidence@ies.coop au plus tard le 13 juin 2018.

Veillez agréer, chères coopératrices, chers coopérateurs, l'expression de nos cordiales salutations.

Éric JOURDAIN
Président Directeur Général